



RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Christophe CHILLIO, DRAREIC-adjoint

Isabelle DECHAVANNE, IA-IPR Italien (Aix-Marseille)

Olivier HALBOUT, IA-IPR Italien (Nice)

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'italien,

s/c du Chef d'établissement

Marseille, le 26 avril 2021

Rectorat

Délégation régionale
aux relations
européennes,
internationales et à la
coopération

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Objet : Appel à candidature pour le programme de mobilité individuelle de moyenne durée avec réciprocité TransAlp pour la région académique Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec le Piémont (Italie)

TransAlp est un programme de mobilité individuelle de moyenne durée avec l'Italie. Il repose sur le principe de la réciprocité d'accueil. TransAlp propose à des élèves de 2nde qui passent en 1^{ère} en septembre 2021 de séjourner plusieurs semaines dans la famille d'un(e) correspondant(e), de fréquenter son école, de le (la) recevoir en échange dans sa famille et dans son établissement.

Cette expérience s'adresse à des élèves qui justifient d'une bonne motivation, d'un niveau convenable en italien et, bien sûr, qui ne posent pas de problème de discipline. Grâce à cet échange ils pourront faire des progrès durables dans la langue, développer leur autonomie et découvrir de l'intérieur l'Italie et sa culture.

Nous proposons aux familles françaises d'envoyer leur enfant en Italie en novembre 2021 puis de recevoir le (la) correspondant (e) italien (ne) en mars 2022. Les dates précises seront fixées dès que les conditions sanitaires le permettront. En ce qui concerne la durée des échanges, les établissements français et italiens pourront s'entendre pour fixer des dates plus appropriées en fonction de leurs propres besoins ou de ceux des candidats, sous réserve d'une durée minimale de 3 semaines pour chaque séjour.

Les frais liés au déplacement de l'enfant jusqu'au domicile de la famille d'accueil sont à la charge de la famille d'envoi. En revanche, et en toute réciprocité, les dépenses pour l'hébergement, les repas et les transports scolaires sont à la charge de la famille d'accueil.

Les lycées, qui restent les interlocuteurs principaux de la DRAREIC, sont invités à désigner un enseignant tuteur référent. Il sera chargé de coordonner la diffusion de l'information et la mise en œuvre de l'action de mobilité individuelle des élèves. En liaison avec la DRAREIC et l'Inspection d'Italien, l'enseignant tuteur sera l'interlocuteur privilégié des familles.



Après avoir procédé à une évaluation des candidats réellement motivés et justifiant d'un niveau A2 ou B1 en italien, les enseignants référents inviteront les familles à préinscrire leur enfant en ligne sur la plateforme dédiée :

- [Transalp 2021-2022](#)

2/2

Dans le formulaire, ils doivent absolument indiquer, le nom, prénom et adresse mail du professeur référent dans l'établissement auquel il sera ensuite adressé un courriel résumant les candidatures de/des élèves.

Le formulaire d'inscription en ligne sera actif jusqu'à 23:59 le 16 mai 2021.

La DRAREIC procédera ensuite à la création des binômes d'élèves français et italiens et les résultats seront communiqués début juin.

Nous sommes à la disposition des établissements pour les accompagner dans la mise en œuvre du programme et pouvez contacter à cet effet :

Christina Avrand : Maria-Cristina.Avrand@region-academique-paca.fr

Nous vous remercions par avance pour votre implication dans ce dispositif.

Très cordialement,

DRAREIC-adjoint

Christophe CHILLIO

IA-IPR italien (Aix-Marseille)

Isabelle DECHAVANNE

IA-IPR d'italien (Nice)

Olivier HALBOUT